

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20190402-D2019-11-DE
Date de télétransmission : 04/04/2019
Date de réception préfecture : 04/04/2019

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2019-11 en date du 02/04/2019 concernant les subventions attribuées pour l'année 2019 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 02 avril 2019, à 19H30, suivant convocation en date du 27 mars 2019, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Andrée HARGE, Thierry BERGER, Christelle LATOUR, Christine CASTANET, Marc DUBREUIL, Roger DESROCHE, Michel JACQUET, Jean-Claude LEBLOIS, Thierry ARMAND.

Représentés : MM. Sylvie ALAMARGOT procuration à Alain FAUCHER.

Mme Christine CASTANET a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	11	1	11	12	12	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE les subventions de l'année 2019 :

BENEFICIAIRES	Montant
ACCA de La Geneytouse	200,00 €
Comité des Fêtes de La Geneytouse	5200,00 €
La Tirelire	160,00 €
Comité départemental de lutte contre le cancer	60,00 €
FNATH	50,00 €
C.C.J.A.	50,00 €
Amicale des pêcheurs de St Léonard	50,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de St Léonard	50,00 €
Comice agricole de St Léonard	80,00 €
Comité d'organisation des journées promotionnelles de la viande bovine	120,00 €
Foyer socio-éducatif du Lycée-Collège de St Léonard	100,00 €
Association sportive du Lycée-Collège de St Léonard	100,00 €
Foyer rural de St Léonard	860,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	150,00 €
Comité de Jumelage Noblat Aigues Vives	478,50 €
Conciliateurs de justice	50,00 €
TOTAL	7758,50 €

A La Geneytouse, le 04 avril 2019

Le Maire,

Alain FAUCHER

Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 04 avril 2019.